



BAC Professionnel en 3 ans en Apprentissage

• Aménagements paysagers

PRÉREQUIS

- Avoir 16 ans au minimum (dès 15 ans révolus et en sortant d'une classe de 3ème)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Satisfaire à l'entretien d'entrée (étude du dossier scolaire, motivations du jeune)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise à l'entrée en formation
- Possibilité d'entrée en cours de formation (en 1ère)

OBJECTIFS

- Réaliser des travaux d'aménagements paysagers et d'entretiens
- Organiser et conduire un chantier en autonomie
- Comprendre la conception d'un chantier et son chiffrage

ORGANISATION

Début de formation le 7 septembre 2020 , 3 années de formation en apprentissage, seconde, première, terminale. Rythme de 1 à 2 semaines à la MFR-CFA et de 2 semaines en entreprise.

Schéma de l'architecture de la formation

Modules communs d'enseignement généraux

Français

Histoire - Géographie - Éducation socioculturelle

Anglais

Sport

Mathématique - Informatique

Physique - Chimie

Aménagements paysagers

MP1 Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers

MP2 Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysagers

MP3 Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers

MP4 Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers

MP5 Choix, préparation à la mise en oeuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Travaux pratiques
- Visites en entreprises

MODE D'ÉVALUATION

- Epreuves Continues au cours des deux ans de formation.....40 % (Contrôle Continu en Cours de Formation : CCF)
- Epreuves finales en fin de deuxième année60 %

RÉMUNÉRATION

| | Avant 18 ans | De 18 à 20 ans | De 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
|------------------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| 1 ^{ère} année | 27% du SMIC | 43% du SMIC | 53% du SMIC | 100% du SMIC* |
| 2 ^{ème} année | 39% du SMIC | 51% du SMIC | 61% du SMIC | 100% du SMIC* |
| 3 ^{ème} année | 55% du SMIC | 67% du SMIC | 78% du SMIC | 100% du SMIC* |

* ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

LA VIE AU CENTRE

• L'Internat :

Le centre accueille garçons et filles en internat pendant la semaine au CFA. Celle-ci commence le lundi à 9 h et finit le vendredi à 16 h 30.

• Les Activités en soirée :

Chaque soir de la semaine sont prévus : un temps d'étude, une activité détente (télévision, vidéo), une activité socioculturelle et une activité informatique ou CDI.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO. Participation financière possible par l'OPCO, pour les frais d'hébergement et de restauration.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Ouvrier hautement qualifié (chef d'équipe)
- Chef d'entreprise (paysagiste)

POURSUITES D'ÉTUDE

BTS travaux paysagers ou une spécialisation (maçonnerie paysagère, élagage, jardinier de golf...).

La MFR - CFA de Machecoul - Saint - Mème propose des accompagnements spécifiques pour les apprenants en situation de handicap, en lien avec les structures référentes (AGEFIPH). Le centre de formation est adapté pour recevoir du public à mobilité réduite. Pour toutes demandes particulières, nous contacter.

Contact :

version 2 - 15 octobre 2020

MFR - CFA

📍 Boulevard des Régents
44270 MACHECOUL - SAINT MÈME

☎ 02 40 02 39 90

✉ mfr.machecoul@mfr.asso.fr

🌐 www.mfr-machecoul.com

